



?? Associations : quels sont les critères pour obtenir l'agrément d'aide aux victimes ?

Actualité législative publié le 17/03/2022, vu 1112 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](https://www.assistant-juridique.fr)

Depuis le décret n° 2019-1263 du 29 novembre 2019, les associations pouvant intervenir auprès des victimes d'infraction pénale (vol, agression, cambriolage...) doivent être agréées.

[Téléchargez le Guide pratique de l'association ?](#)

L'association candidate à l'agrément doit disposer de statuts garantissant l'égal accès des femmes et des hommes à ses instances dirigeantes. Sa gestion doit être « saine, prudente et désintéressée », les administrateurs ne pouvant avoir aucun intérêt financier, même indirect, dans l'activité ou les résultats de l'association. Elle doit remplir ces conditions depuis au moins un an lorsqu'elle présente sa demande d'agrément.

Elle doit aussi répondre à sept autres conditions, parmi lesquelles l'accessibilité de ses lieux d'accueil à tous les publics, la continuité et la gratuité de l'offre de prise en charge, le respect de la confidentialité, la professionnalisation des intervenants, etc.

A lire : [Comment obtenir un agrément pour une association ? Est-ce obligatoire ?](#)

A télécharger : [Guide pratique de l'association](#)

GUIDE JURIDIQUE À TÉLÉCHARGER

Guide pratique de l'association 2022-2023



- Formalités de création
- Cotisations, dons et subventions
- Assemblées générales
- Rémunération des dirigeants
- Modification des statuts et dissolution

[Je télécharge mon guide →](#)

Articles sur le même sujet :

- [Guide pratique de l'association](#)
 - [Obtenir une subvention publique](#)
 - [Recevoir des dons](#)
 - [Organiser une loterie associative](#)
 - [Organiser un spectacle ou un concert](#)
 - [Organiser un évènement sportif](#)
 - [Ouvrir une buvette](#)
 - [Réussir la création d'une association](#)
 - [Réussir l'assemblée générale de son association](#)
 - [Récupérer une facture impayée](#)
 - [Rémunérer un dirigeant d'association](#)
-
- [Une association peut-elle avoir une activité économique lucrative ?](#)
 - [Une association peut-elle réaliser des bénéfices ?](#)
 - [Une association a-t-elle un Kbis ?](#)
 - [Une association peut-elle délivrer des factures ?](#)
 - [Une association a-t-elle un numéro Siret ?](#)
 - [L'assurance d'une association est-elle obligatoire ?](#)
 - [Comment faire pour qu'une association soit reconnue d'utilité publique ?](#)
 - [Comment créer un journal associatif en 6 étapes ?](#)
 - [Une association a-t-elle le droit de faire de la publicité ?](#)
 - [Quelle réglementation pour le site internet d'une association ?](#)



Guide pratique de l'association

Vous souhaitez bénéficier d'une **aide concrète** pour créer et gérer votre association ?

Le Guide pratique de l'association est l'outil qu'il vous faut.



Inclus :

-  18 guides
-  Nombreux modèles de documents

Je télécharge →